

IL FAUT CESSER LA RÉPRESSION MEUTRIÈRE DES MANIFESTATIONS AU BANGLADESH !

Le Bangladesh est le théâtre de la répression la plus meurtrière contre des manifestant-e-s depuis l'indépendance du pays. Depuis le 15 juillet 2024, les autorités ont mené une répression massive qui a entraîné la mort de plus de 197 étudiant-e-s, journalistes et passant-e-s, et blessé des milliers de personnes alors que la mobilisation s'intensifiait.

Depuis le 1er juillet 2024, des étudiant.e.s universitaires mènent des mouvements de protestation pour réclamer des réformes du système de quotas en vigueur, qui réserve 30 % des emplois publics aux descendant-e-s des vétérans de la guerre d'indépendance. Ils et elles estiment que ce système favorise injustement les partisans du parti au pouvoir.

Les manifestations ont été réprimées de manière violente par les autorités. Selon les enquêtes d'Amnistie Internationale, les forces de sécurité ont utilisé une force illégale, parfois mortelle.

De plus, les autorités bangladaises n'ont pas intervenu pour stopper les attaques présumées menées par des membres de la Ligue Chatra du Bangladesh (BCL), un groupe lié au parti au pouvoir, contre les manifestant-e-s. Elles ont également imposé un couvre-feu de type « tir à vue » et coupé l'accès à Internet à l'échelle nationale, isolant ainsi le pays du reste du monde.

Les droits et la sécurité des Bangladais-es sont gravement menacés et des mesures immédiates doivent être prises pour que les dirigeants répondent de leurs actes.

Signez la pétition dès maintenant et exigez à la Première ministre du Bangladesh, Sheikh Hasina, de protéger les droits des Bangladais-es, de libérer les personnes arrêtées arbitrairement et de demander des comptes aux forces de sécurité.



En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

	H/F/ Autre (optionnel)	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses, téléphones et courriels sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloid/Ledger) Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 DÉCEMBRE

2024 À : Ruben Salazar,
Amnistie internationale Canada francophone,
50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal,
H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:
 Nom: _____
 Courriel: _____
 Nom et no groupe: _____